

## ARRETE PORTANT NOMINATION

### Le Président de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°34-2019 en date du 28 juin 2019 du Conseil de la Faculté des Lettres portant avis favorable sur la nomination de Michel DUBOIS en tant que directeur de l'UMR « Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne » ;

## ARRETE

### Article 1 :

M. Michel DUBOIS est nommé Directeur de l'unité de recherche Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

### Article 2 :

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2019

Le Président de Sorbonne Université

Jean CHAMBAZ

